

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 167 pris en Conseil d'administration :

n° 167

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 février 1938

Numéro JO
n° 495 du 28/02/1938

Date du numéro
28 février 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu exécutoire le rôle primitif de l'impôt des licences, exercice 1938, comprenant trente-sept articles et s'élevant à la somme de trente-deux mille trois cents francs.